
HELSINKI – Participation du GAC dans la réunion du groupe de travail du NomCom

Jeudi 30 juin 2016 – 08h15 à 09h15 EEST

ICANN56 | Helsinki, Finlande

OLGA CAVALLI:

Bonjour à tous. Merci d’être ici avec nous ce matin. C’est notre dernier jour d’une longue semaine très active. Nous allons commencer dans une minute.

Julia est-ce que tu pourrais afficher la présentation sur l’écran, merci.

J’ai préparé pour vous deux documents. Le premier c’est le plan de travail de notre groupe de travail. Ensuite, une présentation PowerPoint avec un résumé du contenu du document que vous avez reçu dans un fichier ZIP. Avant de passer au plan de travail, un petit peu d’informations de contexte.

Pourquoi avons-nous décidé de créer cet espace pour parler de la participation du GAC au NomCom, et ensuite on va parler des différents scénarios que nous avons essayé de prévoir pour la participation du GAC au NomCOM, certains critères que nous avons établis. Et ensuite, je voudrais vous entendre.

Nous avons dans cette salle deux personnes très compétentes avec beaucoup d’expériences. Il y a Yrjo Lansipuro, c’est un membre de la communauté reconnu. Il est finlandais. Merci

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

beaucoup d'héberger ou d'accueillir cette réunion ici. Il a été président du NomCom et membre du NomCom pendant 6 ans. Et ensuite nous avons Olof, qui a beaucoup d'expériences également par rapport au travail du NomCom. Et c'est lui qui m'a aidé à préparer ce document et qui m'a donné des idées pour ce groupe de travail. Nous aurons donc l'occasion d'entendre leur point de vue.

Julia, pouvons-nous passer à la diapo suivante ?

Nous sommes un groupe petit. Nous avons l'avantage de pouvoir échanger plus facilement. Vous pouvez m'interrompre si vous souhaitez prendre la parole.

Comment le NomCom est-il constitué, à présent. Je ne sais pas si vous le connaissez. Il s'agit d'un groupe d'experts qui ont été nommés par différentes organisations de soutien et comités consultatifs de l'ICANN.

Il y a 15 membres avec droit de vote, dont 5 sont nommés par l'ALAC, 7 par la GNSO, un par la ccNSO, un par l'ASO, un par l'IETF.

Il y a des membres sans droit de vote. Le GAC a un siège sans droit de vote qui n'est pas occupé en ce moment. Le SSAC, le RSSAC ont également des membres sans droit de vote et des présidents élus, présidents et présidents associés.

Ces membres qui n'ont pas le droit de vote ont un rôle consultatif.

Il y a trois ans, il y a eu une nouvelle proposition qui n'a pas encore beaucoup avancé que je sache, peut-être que Olof pourra nous en parler plus tard pour que le NomCom devienne un peu plus grand et plus diversifié en terme de participation des AC et des SO. Comme vous le voyez sur la partie gauche de l'écran, une nouvelle structure a été proposée, plus large, avec moins de participation de la GNSO et plus de participation de la ccNSO. Et éventuellement 3 membres avec droit de vote du GAC.

Aujourd'hui nous n'avons pas de membre avec droit de vote et nous n'utilisons pas le siège du membre sans droit de vote.

Prochaine diapo.

Que fait le NomCom ? Il sélectionne la moitié des membres avec droit de vote du conseil d'administration. Il y a les membres de la communauté qui envoient leurs candidatures, trois membres de la GNSO, trois membres de la ccNSO et trois membres de l'ALAC. Bien sûr cela n'a pas lieu tous les ans, cela se fait tous les trois ou quatre ans, mais leur rôle c'est de sélectionner les cadres supérieurs de l'ICANN et c'est un rôle très important.

Pour le moment le GAC n'a pas de voix dans ce processus ni dans ce groupe.

Un point très important pour moi au moins, c'est la composition du conseil d'administration 2015 en ce qui concerne la diversité géographique. Comme vous le voyez, on pourrait améliorer la diversité. Certains d'entre nous pensent que le fait d'avoir une participation plus large de la part du GAC lors du processus de sélection dans le travail du NomCom, pourrait faire en sorte que l'on puisse améliorer la diversité des membres du conseil d'administration de l'ICANN.

Quelles sont les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et un petit peu d'informations de contexte concernant ce groupe.

Dans la composition actuelle du NomCom, il n'y a pas une participation des gouvernements sur un pied d'égalité. Cela est un problème que l'on retrouve dans d'autres parties de l'ICANN aussi. En ce qui concerne le modèle multipartie-prenantes, mulltipartites, il n'y a pas une participation de tous les acteurs. Parfois il n'y a pas de perspective gouvernementale dans d'autres groupes ou dans d'autres processus. Nous n'avons pas de membre ou d'agent de liaison dans ce groupe qui pourrait faire rapport. Alors nous n'avons pas suffisamment d'informations par rapport à ce travail. Nous pouvons penser, mais c'est une hypothèse, qu'il n'y a pas de perspective gouvernementale dans le processus de sélection de candidats.

Certains membres du GAC ont exprimé leurs inquiétudes en ce qui concerne la confidentialité des règles qui régissent la participation au NomCom. Cela pourrait être une contrainte pour les membres du GAC, pour la participation des membres du GAC au sein du NomCom.

Les gouvernements ne peuvent pas être sélectionnés pour devenir membre du conseil d'administration de l'ICANN, c'est une autre contrainte.

Et pour certains d'entre nous, cela est lié à une discussion plus large, lié à la responsabilité et à la participation des gouvernements dans les structures de l'ICANN.

Prochaine diapo.

Nous avons envisagé plusieurs scénarios pour la participation du GAC au NomCom. Le premier, le tout premier: garder un siège sans droit de vote mais qui n'est pas occupé; c'est la situation actuelle. C'est comme si nous ne participions pas finalement. Nous pouvons interagir davantage, ou bien nous retrouver dans la situation dans laquelle nous nous retrouvons qui est une situation difficile en termes de confidentialité aussi.

Deuxième scénario, occuper le siège, nommer un membre du GAC au NomCom, un siège sans droit de vote qui ferait rapport au GAC. Ce serait une manière de participer au NomCom et

pouvoir apporter la perspective gouvernementale au travail de ce groupe. Mais le fait de rapport au GAC, n'est pas très en ligne avec le type de travail qui est fait au sein du NomCom.

Je vais passer en revue les scénarios et peut-être que Olof ou Yrjo pourront faire des commentaires ensuite.

Ensuite, occuper les sièges et participer activement en tant que membre sans droit de vote, et cela sur la base de critères qui soient déjà établis dans le GAC pour la sélection des candidats.

Les discussions donc auraient une participation ou une perspective gouvernementale. Comme je l'ai dit avant, certains membres considèrent que la question de la confidentialité pourrait être une contrainte pour leur participation à ce groupe.

Ou bien, un autre scénario, n'occuper aucun siège dans l'avenir, mais présenter des critères du GAC. C'est-à-dire présenter au NomCom les critères que nous considérons comme étant important lorsqu'il faut choisir ou sélectionner un membre pour l'ALAC, pour la ccNSO etc.

Nous avons donc élaboré certains critères qui sont décrits dans le document que nous vous avons envoyé. Ce n'est qu'une version préliminaire. On aimerait entendre vos commentaires. Et ce serait une manière assez simple de commencer à participer à ce travail.

Pour votre information, il y a des critères qui ont été développés également par la ccNSO et par l'ALAC. Ces critères sont pris en compte par le NomCom au moment de sélectionner les candidats.

Quelle pourrait être la nouvelle structure du NomCom? Ce projet a été présenté il y a deux ans, peut-être que Olof pourra nous en parler davantage.

Diapo suivante.

Les critères du GAC. Nous avons donc créé un document avec ces critères. Le conseil d'administration a donné son avis par rapport aux critères de sélection. Il y a des expériences liées aux politiques publiques, c'est-à-dire que le candidat doit avoir des compétences en matière de politiques publiques. Les candidats doivent être sélectionnés à partir de critères de diversité linguistique, de sexe et géographique. Et les critères de l'ALAC et de la ccNSO doivent être considérés également.

Toutes ces informations sont incluses dans le document qui vous a été distribué.

La question maintenant est de savoir comment le NomCom travaille en termes de confidentialité. Olof, si vous pouvez nous en parler, nous en dire un peu plus.

OLOF NORDLING :

Je fais partie du personnel de l'ICANN et j'ai travaillé pour le NomCom. Car il y a les membres du NomCom et il y a le personnel de l'ICANN qui aide les membres du NomCom.

Je pense qu'il est important de faire une différence entre ce qu'on appelle la participation du GAC au NomCom en tant que commentaire du GAC au NomCom et puis le représentant du GAC au sein du NomCom. Les membres du NomCom signent un code de conduite selon lequel ils doivent déclarer ne pas agir dans l'avenir dans l'intérêt de l'unité constitutive qui les a désignés. Cela est applicable à l'ALAC et à la GNSO. Ils peuvent faire des commentaires au NomCom et cela est séparé de leur participation au NomCom à travers un représentant. Il y a des critères pour sélectionner les représentants de ces unités constitutives au sein du NomCom. Les membres du NomCom doivent également signer un accord de confidentialité.

Cet accord est très limité et concerne uniquement l'identité des candidats. Parce que l'identité des candidats est gardée confidentielle jusqu'à la fin du processus à moins que le candidat lui-même déclare ouvertement qu'il est candidat à un poste en particulier. Mais ce n'est pas quelque chose que le NomCom, avec laquelle le NomCom soit d'accord en général parce que l'idée est d'obtenir les meilleurs candidats possibles et c'est pour cela qu'en général il y a une certaine réticence à déclarer ouvertement qui sont les candidats. Il y a des questions

de sensibilités culturelles pour certains cas. Certains peuvent dire qu'ils sont candidats à un certain poste ou bien il y a des personnes qui occupent déjà un poste ailleurs et ne souhaitent pas que leur employeur soit au courant de sa candidature pour un autre poste. Parce que bon, si après sa candidature est refusée, il pourrait se retrouver dans une situation pas confortable.

Ce sont les raisons pour lesquelles il existe cet accord de confidentialité dans le code de conduite qui est signé par les membres du NomCom.

En ce qui concerne l'ouverture, je dirais que le NomCom devient de plus en plus transparent. Il y a des publications qui sont distribuées régulièrement par rapport au fonctionnement du NomCom sans pour autant bien sûr révéler l'identité des candidats.

C'est, voilà, une petite introduction au travail du NomCom. Je vais passer la parole à mon collègue qui a été président du NomCom et qui pourrait vous en parler davantage.

OLGA CAVALLI:

Avant de donner la parole à Yrjo, je vais poser une question. Ces membres du NomCom ne font pas rapport à leur unité constitutive ?

OLOF NORDLING : Oui, mais pas d'une manière spécifique. Bien entendu, ils sont libres d'en parler à leur unité constitutive, sans révéler l'identité des candidats.

OLGA CAVALLI: On peut parler du profil des candidats par exemple? Par exemple le fait de savoir qu'il a une expertise dans tel ou tel domaine. Combien de détails peut-on révéler?

OLOF NORDLING : Cela dépend. C'est à vous d'en décider. Vous ne pouvez pas révéler certaines caractéristiques clefs qui pourraient permettre d'identifier l'individu. Mais vous avez le choix. Vous pouvez dire : on a le choix entre quelqu'un qui a une expertise dans tel domaine et tel autre qui a une expertise dans tel autre domaine.

Mais cela dépend de la personne. Mais le membre du NomCom ne peut pas recevoir des instructions par rapport au choix qu'il devra faire.

OLGA CAVALLI: Yrjo, est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ?

YRJO LANSIPURO:

Merci beaucoup. Merci de cette opportunité de pouvoir vous parler un petit peu du NomCom. Tout d'abord, je tiens à préciser que je ne représente pas le NomCom, à savoir que je ne peux pas parler en son nom. Ce que je peux vous donner, ce sont des informations à partir de mon expérience dans le NomCom. J'y ai passé 6 ans en tant que président et président élu.

Je pense qu'Olof vous a déjà parlé de la nature de la confidentialité dont il est question dans le travail du NomCom, à savoir l'information par rapport au candidat à toutes les étapes du processus, ne doit pas être révélée.

En général, l'interprétation a été assez stricte par rapport à cette disposition. Y compris lorsque l'on révèle certaines caractéristiques des candidats. Ça c'est une chose. Mais après, il y a le processus. Je pense que c'était en 2013 que l'on a lancé mot d'ordre selon lequel les processus devaient être transparents, même si l'identité d'un candidat était confidentielle. Il y a eu donc des rapports mensuels qui ont été publiés pour informer la communauté. Ces rapports sont envoyés aux unités constitutives auxquelles appartiennent les membres du NomCom. Je pense qu'il y a eu là un souci par rapport au GAC parce qu'il n'y avait pas de moyen direct de faire parvenir ce rapport aux membres du GAC. Voilà une difficulté qui pourrait être corrigée dans l'immédiat.

Après, il faut savoir quel est le rôle des représentants du GAC dans le NomCom, quel pourrait être ce rôle. Je pense que cela contribuerait à pouvoir connaître les perspectives, les points de vue des gouvernements. Ce serait très intéressant. Parce qu'il peut y avoir des gens comme moi qui ont travaillé aussi au sein du GAC, des gens comme moi peuvent avoir de mauvaises interprétations, de mauvaises perspectives, de mauvaises compréhensions de ce que peut vouloir le GAC. Et donc parfois on peut se poser la question de savoir quelle est vraiment la perspective d'un gouvernement ou quelle est la perspective du GAC dans son ensemble. Cela pourrait être intéressant de pouvoir avoir cette perspective au sein du NomCom.

Ensuite, parlons de la question du vote, du droit de vote ou non-droit de vote. Cela n'est pas vraiment important parce que les deux catégories, les deux possibilités s'appliquent aux membres. Les membres peuvent participer sur un pied d'égalité dans toutes les discussions qu'ils aient ou pas le droit de vote. Ce qui différencie ces deux types de membres, c'est la possibilité à la fin de voter ou pas. Et dans ce processus, les membres sans droit de vote peuvent participer sur un pied d'égalité, sauf au moment du vote.

Mais le vote concerne uniquement les derniers candidats qui ont été retenus. Et à chaque fois qu'il y a eu ce type de vote, cela c'est fait par acclamation.

Et finalement, je pense que ce serait très intéressant de pouvoir recevoir des critères élaborés par le GAC pour le comité de nomination.

OLGA CAVALLI:

Merci beaucoup Yrjo. Vos commentaires sont très intéressants. Je vais vous poser une question. Le fait d'avoir un membre sans droit de vote au sein du NomCom, cela serait simple parce que c'est déjà prévu. Nous devrions juste désigner un candidat pour occuper ce siège. Est-ce que j'ai bien compris ? C'est bien ça ?

OLOF NORDLING :

Oui, tout à fait, vous avez tout à fait raison. Le siège existe pour le prochain NomCom bien entendu. Le NomCom actuel n'a pas encore fini son travail, il est déjà tard pour désigner un membre pour le NomCom actuel. Je pense que cela s'appliquerait au prochain NomCom. Ce serait le NomCom 2017 qui serait donc convoqué à Hyderabad pour démarrer son processus de sélection de candidats jusqu'au prochain été. Eté de l'hémisphère nord bien entendu.

OLGA CAVALLI:

Oui c'est l'hiver dans mon pays. C'est le GAC, c'est au GAC d'en décider, mais je voulais juste confirmer cela. Pour information, j'ai eu des réunions informelles avec Stéphane, qui est le

président du NomCom et il était très intéressé à interagir avec le GAC pour que le GAC puisse participer au NomCom que ce soit par le biais d'un représentant ou par le biais des critères qui pourraient être envoyés.

Y a-t-il des commentaires de nos collègues ? Kavouss.

IRAN [KAVOUSS] :

Bonjour à tous. Merci beaucoup de ces explications. Tout d'abord, il y a une différence entre secret et confidentialité. Il faut tout d'abord établir cette différence. La confidentialité est nécessaire parce qu'on ne peut pas révéler toutes les informations de centaines de candidats dont la situation n'est pas claire. Cela peut être contreproductif. Il n'y a aucun problème par rapport à cela.

Le problème c'est la participation sur 1 un pied d'égalité. Si les directeurs désignés par le NomCom, s'il y a des directeurs qui sont désignés par le NomCom, pourquoi le GAC ne pourrait-il pas participer aux décisions qui aboutissent à la sélection de ces directeurs ? Nous pouvons rester dans notre rôle consultatif comme l'ALAC, mais pourquoi ne pourrait-on pas participer à cette prise de décision ? Il y en a 8 sur 16. Si nous envoyons un avis, l'avis va au conseil d'administration et pour huit d'entre eux on ne sait pas ce qui va se passer. Nous ne savons pas comment procéder. Voilà la raison pour laquelle nous devons

savoir quels sont les critères utilisés aujourd’hui. Parce qu’il y a un problème en ce qui concerne la participation sur un pied d’égalité.

La participation aux discussions, il n’y a aucun problème. La participation à des sondages informels, il n’y a pas de problème. Mais nous ne savons pas quels sont les fondements qui vont guider la décision qui est prise dans la dernière partie du processus.

Nous devrions être convaincus qu’il faut participer sur un pied d’égalité, mais nous ne sommes pas encore convaincus. C’était le cas il y a plusieurs années, mais la situation a changé. Pas de problème avec la participation, pas de problème avec le sondage informel, mais la question est celle de la participation sur un pied d’égalité.

Nous avons un pouvoir et nous avons la possibilité de l’exercer. Il faut prendre une décision par rapport à cela. Je pense qu’on n’est pas encore convaincu par rapport à cette question du pied d’égalité.

OLGA CAVALLI:

Merci, un commentaire étant donné que j’ai participé au GAC depuis de nombreuses années maintenant, et je dois dire que je n’ai jamais vu une participation active de la part du GAC au

NomCom, mais peut-être que vous avez une expérience ou une vision différente pour ceux qui sont là depuis plus longtemps, je ne sais pas.

OLOF NORDLING : Merci beaucoup. À vrai dire, il y a eu une participation de la part du GAC, mais c'était avant que je ne rejoigne l'ICANN en 2005 ; en tout cas c'est dans ces années-là. Donc en l'absence d'un représentant du GAC ou d'une personne désignée par le GAC au NomCom, je date cette absence d'il y a maintenant 10 ans.

OLGA CAVALLI: Vous vouliez ajouter quelque chose Manal ?

EGYPTE [MANAL]: Oui, je pense que j'allais confirmer justement ce qui vient d'être dit. Je pense que c'était Jayanta du Sri Lanka qui était notre dernier représentant du GAC et cela remonte à plusieurs années maintenant.

OLGA CAVALLI : Merci de nous rafraichir la mémoire Manal.

DANEMARK [FIN PATERSON]: Merci de cette présentation. Ce que je vois et ce que voit le Danemark, c'est qu'il est important de commencer à travailler sur les critères. J'observe que d'autres parties prenantes de la communauté ont présenté ou proposé des critères. Il me semble donc que notre priorité devrait être celle-ci. On devrait participer au NomCom parce que ce n'est pas le GAC dans son ensemble mais des membres du GAC qui pourraient représenter le GAC au NomCom et c'est peut-être ce qui peut poser problème à certains membres qui ne reçoivent pas des instructions nécessaires pour faire rapport au GAC. Donc il faut que les pays au niveau individuel puissent siéger et participer au NomCom.

Je pense qu'il pourrait être envisageable d'avoir un membre sans droit de vote qui soit présent et qui puisse présenter nos critères et exprimer le point de vue du gouvernement, de son gouvernement, et ça, ça pourrait être quelque chose qui nous aide. Cela peut être une première décision prise.

OLGA CAVALLI : Oui, effectivement par rapport aux critères, il serait bon de développer ces critères. Mais peut-être qu'il faudrait voir quelle est la réaction, quels sont les commentaires du groupe de travail là-dessus. Peut-être qu'une possibilité serait qu'à l'avenir on ait

un membre nommé sans droit de vote, est-ce que c'est envisageable ?

DANEMARK [FINN PETERSON]: Oui, effectivement, c'est une possibilité. Mais pour moi c'est difficile d'imaginer plusieurs membres, ou des membres qui ont un droit de vote. Don si on revient au diagramme du début, on a vu qu'il y a une sélection des membres au conseil d'administration, également à la GNSO à la ccNSO et donc je pense que le GAC ne devrait pas participer dans son ensemble.

OLGA CAVALLI : Oui, effectivement, ce que vous dites c'est intéressant. Peut-être qu'il est plus pertinent de sélectionner les membres du conseil d'administration. Mais c'est une option à approfondir.

Y a-t-il d'autres commentaires dans la salle ? La suède.

SUEDE : Merci Olga. Bonjour à tous. J'ai trouvé que c'était intéressant, intéressant d'écouter également le point de vue du président du NomCom, savoir comment fonctionne ce groupe et quels sont les critères qui sont retenus. Peut-être que la meilleure chose à faire pour le GAC ce serait d'avoir un autre espace où on pourrait mieux comprendre ce que font les gouvernements et ce qu'ils ne

font pas. Permettre aux gens de mieux comprendre quelle est l'expérience du gouvernement. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes un agent du gouvernement. Donc même si vous travaillez pour le gouvernement, vous n'êtes pas un agent du gouvernement pour ainsi dire. Donc il y a un petit peu un problème de mauvaise perception qu'il faut pallier.

Mais comme vous le savez, il n'est pas toujours bon de rentrer trop dans le détail des choses. Et par rapport à ces critères, il est difficile de dire si le GAC pourrait ou devrait participer aux NomCom. Je pense que c'est prématuré d'y penser.

OLGA CAVALLI : Oui, merci. Manal ?

EGYPT [MANAL]: Merci Olga, merci de cette présentation. Je crois qu'étant donné les points de vue divergents qui prévalent, les critères seraient la chose la plus utile à faire en l'état actuel des choses. Étant donné ce qui a été dit auparavant, si le GAC veut participer au NomCom, alors il me semble que la seule option ce sont les critères. Parce que même si nous désignons quelqu'un au NomCom qui ne représente pas l'unité constitutive ou l'unité qu'il représente, il y participe à titre individuel et non pas au nom du GAC. Donc si le GAC souhaite participer, je pense que

l'option des critères est la seule option possible. Ensuite on peut continuer nos discussions pour voir comment augmenter notre participation au NomCom.

OLGA CAVALLI: Merci Manal. Kavouss.

IRAN [KAVOUSS]: Je pense que la question qui touche à une personne désignée ou nommée par le GAC, c'est difficile de parler au nom du GAC. Et ça on l'a observé à d'autres occasions, le CCWG, lorsque les discussions CCWG ont commencé, la Nouvelle-Zélande a présenté un critère très intéressant. Mais qu'en est-il des autres ? Est-ce que la personne désignée de la GNSO parle au nom de l'ensemble de la GNSO ? Qu'en est-il dans ce cas là parce que lorsqu'il s'agit du GAC, il y a toujours un problème qui se pose. Donc voyons ce qui se passe du côté des autres.

La participation c'est quelque chose qui est approuvé par le GAC, donc là cela ne pose pas de problème. On peut participer. On peut participer activement aux discussions. Ça c'est une autre question. Mais je ne comprends pas pourquoi dès qu'il s'agit du GAC se pose le problème - et Olof je te demande de me laisser finir, soit patient s'il te plait je sais que tu souhaites

intervenir, je le sais, mais laisse-moi terminer s'il te plait – donc il faut voir ce qu'il se passe du côté des autres unités constitutives.

OLGA CAVALLI: Merci beaucoup Kavouss. L'Indonésie.

INDONESIE: Merci Olga. Je crois qu'il est très positif de voir que le GAC peut participer au NomCom et envisager la désignation d'autres fonctions aux côtés de la ccNSO et de la GNSO, de l'ALAC etc. Donc vous avez parlé des critères, mais il faut voir comment cela est communiqué vis-à-vis des autres membres du GAC, le comité consultatif qui est constitué de 160, 170 personnes avec différentes positions exprimées de la part des pays, et donc la difficulté comme mon collègue l'a dit se trouve dans les détails. Parce que peut-être que Monsieur X va être d'accord tandis que d'autres pays vont se montrer très réticents. Donc le membre GAC au NomCom devrait voir ensuite comment communiquer cette décision aux autres membres du GAC et voir comment il peut participer au NomCom, comme Tom Schneider l'a dit hier, en représentant les intérêts du groupe. Parce que, comme cela a été dit hier, il s'agit d'un consensus au sein du GAC en tant que groupe. Donc essayer de trouver une communauté au sein du GAC pour soutenir les membres de la ccNSO, de la GNSO, etc. Donc je pense que les critères du GAC doivent être clairs et

stipuler que le membre du GAc siégeant au NomCom peut le prendre en considération.

OLGA CAVALLI: Olof, Manal puis... Anneliese.

OLOF NORDLING : Merci madame. Je voulais répondre à la question de Kavouss par rapport de savoir pourquoi c'est si différent. Ce n'est pas le cas en fait. Les règles du NomCom auxquelles tous les membres du Nomcom doivent souscrire sont les suivantes. Les membres du NomCom ne devraient pas agir en fonction des desideratas des unités constitutives qui les ont désignées. Donc ils ne doivent pas recevoir d'instruction de la part de la GNSO ou de la ccNSO, quelle que soit l'unité constitutive qui les a nommées. Il en va de même pour le membre GAC si le membre GAC siégeait au NomCom.

Donc il y a un premier cas de figure. Le GAC aurait des difficultés à désigner quelqu'un, une personne unique représentant le GAC dans son ensemble et pouvant participer au nom du GAC et représenter la position du GAC. Ça c'est un problème, mais finalement, ce n'est pas le problème de fond ici.

Le problème, c'est le problème inverse. C'est que conformément aux règles du NomCom, cette personne ne devrait pas

représenter le GAC dans ce sens-là. Il est désigné par le GAC. C'est la raison pour laquelle la ccNSO et l'ALAC fournissent les critères qui sont stipulés dans un document et cela fait partie d'une piste distincte. Donc c'est stipulé dans un document séparé. Et c'est justement l'autre piste dont on parlait qui a été consolidée et élaborée par le NomCom. Merci.

OLGA CAVALLI: Merci Olof. Manal.

MANAL ISMAIL: Merci Olga, merci Olof et je pense que Olof dans son intervention a couvert ce que je voulais dire. J'essayais de préciser le fait qu'étant donné les informations qu'à apporter Olof aujourd'hui, moi je viens d'apprendre que les personnes nommées ne représentent pas leur unité constitutive ou leur comité. Et finalement ça, ça clôt le débat de savoir si quelqu'un va représenter le GAC ou si un gouvernement représente d'autres gouvernements parce qu'il s'engage déjà à ne pas représenter leur comité. Donc finalement c'est ce qui ressort de ce débat. Et comme Olof l'a également dit, il y a deux problèmes ici. Savoir si le GAC veut contribuer sous forme de critères, ce serait la contribution du GAC, et, l'autre possibilité, est-ce qu'on voudrait qu'au NomCom il y ait une personne qui participe en tant qu'individu avec une expérience au sein des gouvernements et,

en dépit de cette expérience au sein du gouvernement, il pourrait partager les mêmes points de vue que les autres. Mais ça c'est une autre piste.

AUSTRALIE:

Merci Olga, et merci de cette présentation et de tout le travail sur cette question. Je suis d'accords avec ce qui a été dit à l'instant par Manal et par d'autres quant aux difficultés que vous éprouvez à ce qu'un seul représentant du GAC puisse siéger et participer au NomCom. Il faudrait plutôt nous concentrer sur le développement des critères, essayer de partager tous, au GAC, puis à Hyderabad, analyser plus à fond cela et voir comment avancer. Olga l'a dit.

OLGA CAVALLI:

Merci beaucoup. Les membres du NomCom s'étaient montrés très intéressés par le fait de pouvoir interagir avec nous. C'est pourquoi on a pensé : voilà on pourrait participer à leur groupe de travail et ensuite, j'ai décidé qu'on n'allait pas le faire pour le moment, mais qu'on pourrait organiser avec eux une téléconférence puis interagir plus étroitement à Hyderabad. Aujourd'hui ils sont très occupés parce qu'ils en sont à l'étape de la sélection finale... J'ai oublié votre nom Madame.

FLORENCE LENGOUMBI: Madame Florence du Gabon. Bonjour à tous. J'ai suivi avec beaucoup d'attention tous les propos des collègues. C'est un sujet très intéressant. Effectivement, lorsqu'il s'agit du GAC, on a toujours l'impression qu'il ne faudrait pas que le GAC participe à tout parce que c'est un comité consultatif. Pour ma part, je pense qu'à ce stade où nous sommes au niveau des réflexions et du groupe de travail, il serait intéressant effectivement que le GAC puisse contribuer déjà au niveau des critères, c'est important. Et que le GAC puisse quand même suivre peut-être avec un agent de liaison, aux travaux du NomCom. Mais ce serait intéressant de voir plus tard comment le GAC pourrait s'organiser au niveau du consensus, augmenter sa participation au niveau du NomCom. Puisque de toutes les façons si le GAC peut désigner quelqu'un au NomCom c'est bien sûr pour présenter, représenter le GAC parce que ce ne serait pas... Je ne comprends pas comment le GAC pourrait désigner quelqu'un et que cette personne ne puisse pas représenter le comité. Si le GAC désigne, c'est pour que la personne puisse représenter le comité consultatif du GAC. Donc pour me résumer, je suis d'accord pour la participation au niveau des critères et aussi la réflexion pour voir comment participer effectivement aux travaux du NomCom en représentant le GAC malgré la diversité du nombre de gouvernements qui constitue le GAC. Je vous remercie.

OLGA CAVALLI : Merci Madame. La Suède.

SUEDE: Excusez-moi de reprendre la parole, mais étant donné qu'on parle beaucoup des critères qui font l'objet d'une piste séparée et qui sont séparés et qui sont soumis également par la ccNSO et l'ALAC. Il serait intéressant en termes pratiques de voir quelle est la différence entre ces critères, le niveau de détail et la manière dont ces critères sont utilisés dans les travaux.

OLGA CAVALLI: Avant de vous donner la parole l'IRAN, je voulais vous dire que les critères vous les avez ici à l'écran. Il s'agit des critères de l'ALAC. Je ne vais pas rentrer dans le détail mais dans les documents qu'on a partagés avec vous, vous trouverez également les critères de la ccNSO.

Yrjo, s'il vous plait.

YRJO LANSIPURO: Merci. Tout d'abord, j'aimerais dire que je ne suis pas le président du NomCom. J'ai été président en 2013. Le président actuel est Stéphane Van Gelder.

Je dirais que les critères qui nous sont présentés par le conseil d'administration, par l'ALAC, par la ccNSO sont des critères qui font l'objet de nos discussions, en fait on y fait sans arrêt références à ces critères. Donc ces critères sont importants. Ils sont disponibles sur le site web du NomCom, ils sont publics. Et bien entendu, après, lorsque les noms sont rendus publics, vous pouvez comparer et voir de vos propres yeux si nous avons ou non respecter ces critères.

OLGA CANVALLI:

Merci à la Suède, merci Yrjo. Y a-t-il d'autres commentaires ? Alors vous voyez ici à l'écran les critères de la ccNSO. Comme vous pouvez voir, ils se concentrent particulièrement sur la sélection de la ccNSO d'un candidat particulier. Et ils recommandent de ne pas nommer des membres qui sont directement ou indirectement associés à la gestion des ccTLD. Les candidats doivent être à même de consacrer suffisamment de temps aux travaux de la ccNSO et – voyons si cela marche, oui – les critères de l'ALAC eux sont plus détaillés. Bonne connaissance du DNS, communication de l'intérêt des utilisateurs individuels, protections et plaidoyers vis-à-vis des consommateurs, connaissance des questions liées à la gouvernance de l'internet, expérience dans le leadership, dans les activités du DNS, capacité à apporter de nouveaux points de

vue, bons réseaux locaux, capacité et intérêt à travailler dans un environnement multiculturel.

Moi j'ai un commentaire personnel par rapport au fait de développer des critères – je vous demande une petite Sabrina pour intervenir – on a travaillé beaucoup au GAC pour développer des critères. Et il s'avère qu'ensuite les choses se produisent d'une autre manière. Les règles pour les nouveaux gTLD et tout le travail qui s'est achevé en 2007 à Lisbonne, puis le guide de candidature, ça a été un peu différent. Donc parfois, travailler sur des critères c'est bien, mais tout ce travail n'est pas forcément reflété dans le résultat final.

Sabine s'il vous plait.

ALLEMAGNE:

Merci Olga. J'aimerais préciser un point. La ccNSO - vous avez montré les critères de la ccNSO - il s'agit des critères qui sont utilisés pour sélectionner les gens et qui sont envoyés aux organes de la ccNSO.

OLGA CAVALLI.:

D'après ce que je comprends, et corrigez-moi Olof et Yrjo, ce sont les critères pour les personnes désignées à l'avenir par la ccNSO etc., est-ce que je me trompe ?

OLOF NORDLING : Oui, mais. Il y a un mais. Comme vous l’avez observé, pour la ccNSO, il y a des critères spécifiques pour les personnes désignées par la ccNSO. Et il n’est pas question des personnes désignées par le conseil d’administration. Donc cela dépend de la volonté des unités constitutives concernées. Si vous regardez les instructions de l’ALAC, ces instructions sont plus générales. Il s’agit des positions de leadership dans un sens plus large.

OLGA CAVALLI : Je crois que la question de Sabine était de savoir comment les membres du NomCom sont sélectionnés. Non, ce n’était pas ça ? Je pense que cela doit être un processus propre à chaque unité constitutive.

ALLEMAGNE : Non, c’est justement ce à quoi a répondu Olof.

IRAN [Kavouss] Ces critères ne peuvent pas s’appliquer. On ne peut pas trouver ces gens-là. Est-ce que quelqu’un peut me dire si vous avez trouvé un candidat qui réunit tous ces critères ?

Moi, j’ai travaillé dans le système des Nations-Unies pendant des années. Et il y avait un descriptif de poste, mais à chaque fois

qu'on choisissait un candidat, ce candidat ne respecte jamais tous ces critères. Je ne pense pas qu'il faut se lancer dans quelque chose comme ça. Il faut mettre en place quelque chose de pratique, qui soit utile. Parce que c'est impossible de trouver un candidat qui réponde à tous ces critères. Si vous regardez ces critères de l'ALAC, je ne sais pas si un jour on trouvera un candidat idéal qui remplisse tous ces critères. Et on est en train de compliquer les choses.

Voyons, est-ce qu'on veut avoir un rôle ou pas à jouer ? Il s'agit ici d'être pragmatique, de ne pas compliquer les choses, fixer des critères, avoir passé tant d'années à étudier à l'université... Parce que sinon on ne va pas se mettre d'accord pour envoyer quelqu'un qui nous représente. Qu'en est-il des autres ? Est-ce que cette personne représente son unité constitutive ? Non. Mais simplement cette unité constitutive a placé sa confiance en cette personne.

OLGA CAVALLI :

Merci. Yro.

YRJO LANSIPURO :

Merci. Dans les critères du conseil d'administration, il y a deux termes, un ou deux termes très importants. Les candidats... Ou plutôt la composition du groupe qui va finalement prendre les

décisions du NomCom, devrait disposer de ces qualités ou de ces compétences. Par ailleurs, c'est-à-dire il ne s'agit pas de spécifications pour créer sur mesure une nouvelle personne, ce sont des critères qui sont recherchés, c'est un plus si vous voulez.

OLGA CAVALLI : Merci Yrjo. Manal.

MANAL ISMAIL: Oui, pour étayer ce que vient de dire Yrjo, ce sont des qualités supplémentaires. Peut-être qu'une personne peut réunir une ou deux compétences qui figurent sur cette liste. Inutile qu'ils remplissent toutes les compétences. Mais les critères, comme vous avez montré ceux de la ccNSO, peuvent également mettre en exergue ce qu'on ne veut pas voir. Par exemple ils ne veulent pas d'une personne qui gère les ccTLD ou qui soit gestionnaire de ccTLD.

OLGA CAVALLI: Oui, effectivement, tout à fait vrai. On pourrait dire ce que l'on ne veut pas ou ce que l'on n'attend pas de la part d'un candidat.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH: Au CCWG, au sein du panel IRP, membre du panel IRP, voilà un bon exemple. Ils présentent beaucoup de choses et ils disent voilà : sur cette liste il faut remplir certains critères, mais pas tous les critères, donc les membres du panel devraient être experts dans telle et telle chose, mais pas sur tout. Donc dire voilà.

Moi d'un point de vue personnel et mathématique, je ne comprends pas ce que ça veut dire qualités supplémentaires.

OLGA CAVALLI: Merci Kavouss. Y a-t-il d'autres commentaires ? Olof.

OLOF NORDLING: Merci. Il faut dire que ces critères s'ajoutent aux critères de base qui sont stipulés à l'article 6 des actes constitutifs de l'ICANN.

OLGA CAVALLI: Merci. Je pense qu'il faut clore cette séance d'ici 5 minutes. Corrigez-moi si je me trompe, mais j'ai le sentiment qu'on est d'accord pour développer les critères. Les critères ont été développés par le groupe de travail. Il faudrait les analyser et les partager avec l'ensemble du GAC. Moi personnellement, je pense que les critères ça n'est pas suffisant. Parfois ils peuvent se

perdre dans le processus, mais c'est au moins un excellent point de départ pour se concentrer sur cette question.

En l'absence d'objection, j'estime que vous êtes d'accord pour que le GAC partage cette proposition de critères pour révision.

Tout le monde est d'accord ? Parfait.

Egalement, je vous le disais, les membres du NomCom sont désireux d'interagir davantage avec le groupe de travail. Est-ce que pour vous une téléconférence avant Hyderabad ou une réunion à Hyderabad c'est une bonne idée ?

KAVOUSS ARASTEH: Moi, je préfère les réunions physiques face à face plutôt que les téléconférences.

OLGA CAVALLI: Oui, d'accord, parce que je vous le disais les membres du NomCom sont très occupés dans la sélection finale.

Par rapport à la participation, j'ai le sentiment dans la salle qu'il nous faut encore en parler entre les membres du GAC, peut-être qu'on pourrait y repenser à Hyderabad. Donc ce que je vais vous demander c'est de bien vouloir réfléchir à la possibilité d'assumer ou d'occuper ce poste et penser à l'importance du statut de membre avec droit de vote et sans droit de vote. Et

vous l'avez dit fort bien d'ailleurs que le fait de pouvoir participer à ce groupe, cela ajoute de la valeur. Et finalement avoir le droit de vote ou pas, cela ne joue pas grand-chose. Donc peut-être qu'il serait mieux pour le GAC de ne pas avoir un poste avec droit de vote.

Merci.

COMMISSION EUROPEENNE: Par rapport à l'étude des critères, on pourrait également inscrire noir su blanc quels seraient les avantages et les inconvénients de la participation du GAC pour renforcer ces critères. Parce que moi, je ne vois pas que cela soit clairement indiqué ici. Quel est le type de rôle que vous recherchez. Et il serait bon que le GAC ait une vision claire du rôle qu'il souhaite avoir et de quelle manière il souhaite l'avoir. Ca se serait une bonne chose et si vous l'incluez dans vos lignes de directrices, non pas en tant que ligne directrice, mais dans le rapport, ça je pense qu'il faudrait le préciser.

OLGA CAVALLI : Donc pas dans les critères eux-mêmes mais comme informations supplémentaires, mais comme commentaire de la part du GAC. Oui, excellente suggestions. Merci.

Donc interactions avec le NomCom. Bien je crois que nous avons devant nous une bonne piste à suivre. S'il n'y a pas d'autres commentaires dans la salle ? Oui Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : J'aimerais que vous précisiez le terme INPOUT en anglais, donc contribution. Est-ce que vous voulez parler de quelque chose au GAC, envoyez un texte un document au NomCom ? De quel type de contribution vous parlez ? Où est-ce que vous parlez de participation ?

Les participants qui peuvent contribuer ? Qu'est-ce que vous voulez dire exactement par contribution ?

OLGA CAVALLI : Où est-ce que vous voyez ce terme de contribution ?

KAVOUSS ARASTEH : Non, vous avez employé le terme contribution à plusieurs reprises.

OLGA CAVALLI : Oui, cela n'est pas ma langue maternelle. Alors ce que je voulais dire c'est que si le groupe de travail prépare un document préliminaire, et je pense qu'à cet égard la suggestion de l'Union Européenne est très juste, on devrait indiquer s'il y a d'autres

idées qui veulent faire l'objet d'une révision au sein du GAC, les partager ces points de vues, dans un document. Singapour ?
Non [Ganash]

NON IDENTIFIE : Alors si vous... Il faut penser aux avantages et aux inconvénients. Par exemple vous avez dit que pour les membres sans droit de vote, il peut y avoir toutefois une participation active et que donc il serait peut-être plus facile d'envisager un scénario, un scénario 1, un scénario 2 et que ces critères s'appliquent à tel ou tel scénario.

OLGA CAVALLI : Voyons si je vous ai bien compris. Moi ce que j'ai compris c'est qu'il faudrait élaborer des critères pour le scénario actuel, c'est-à-dire envoyer des critères au NomCom. Donc là il ne s'agit pas encore d'occuper ce siège ou pas. C'est simplement donner des critères.

Y a-t-il d'autres commentaires dans la salle ? Bien.

Je vais résumer ce dont on a parlé aujourd'hui à l'aide de mes notes et à l'aide des transcriptions. On va travailler au sein du groupe de travail sur ce projet de critères et on va le partager avec l'ensemble des membres du GAC. Il y a eu une très bonne suggestion de la part de la commission européenne : l'idée

d'inclure d'autres idées dans le document. Je vous promets que ce document ne sera pas trop long et on va le partager avec le GAC d'ici un mois.

Merci à tous de m'avoir accompagné ce matin et je vous souhaite une excellente fin de journée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]